

Le mis en cause a été déféré, après une garde à vue.

L'arrondissement de Moulvoudaye, département du Mayo-Danay, région de l'Extrême-Nord, est depuis le 16 novembre 2021, le théâtre d'une affaire de mœurs.

Djorwe Major, instituteur d'une école publique bilingue de la localité de Moulvoudaye, est accusé par le Sous-préfet Benjamin Bwanga, d'attouchements sexuels sur son enfant.

Le chef de terre a porté plainte, rapporte le trihebdomadaire « L'œil du Sahel » de ce lundi 22 novembre 2021.

« Il a été relevé que l'enseignant qui est d'ailleurs un vacataire fait régulièrement des attouchements sur les enfants, pas seulement au mien. Et j'ai décidé de porter plainte contre lui en tant que citoyen. Le commissaire l'a gardé à vue dans le respect de la loi. Il a été déféré à Kaelé au terme de la garde à vue prévue par la loi et la procédure suit son cours », confie l'autorité administrative.

Une version qui est battue en brèche par les collègues de l'instituteur mis en cause : « Le Sous-préfet agit sous ordres de sa femme. Tout ce qu'il raconte n'est qu'un grotesque mensonge monté par sa femme. En effet, l'enseignant a puni 4 enfants parmi lesquels l'enfant du Sous-préfet, pour exercices non faits. Mais l'enfant est allé faire part de la punition à sa mère qui, à son tour, en a fait part à son mari de sous-préfet. Voilà d'où est venu le malheur de notre collègue ».

Un collectif des instituteurs de l'inspection territorialement compétent, lit-on dans L'œil du Sahel, a annoncé une grève à compter de ce lundi 22 novembre au sein de cet établissement scolaire, pour protester contre la « séquestration » de leur collègue.

Et ils ne comptent pas d'arrêter, tant que l'enseignant séquestré n'est pas remis en liberté. Des agissements que dénonce à son tour le Sous-préfet. « Au lieu que les gens me remercient puisqu'il s'agit d'un problème de mœurs, ils commencent à s'agiter. Cela me conforte dans l'idée d'aller jusqu'au bout de la procédure. Ils n'ont qu'à continuer. Et si vous remarquez, les gens surfent sur la fibre tribale pour faire le chantage. Ce sont 20 à 25 personnes qui sont en train de faire tous les bruits que vous entendez là et sont en majorité Toupouri du Mayo-Danay », note le sous-préfet.
